

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 16770

présenté par

M. Brotherson et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE 7

I. – Supprimer les alinéas 2 à 5.

II. – En conséquence, supprimer les alinéas 12, 28 à 35, 60, 124, 125 et 139 à 154.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement supprime les alinéas prévoyant un recul de l'âge légal de départ à 64 ans.